

Réf: Dossier N° 123091

Avis de constitution

SOCIETE « KOLA INVESTMENT »

**Abidjan, Cocody, ANGRE SIPIM ADRESSE A 500 M DU
COMMISSARIAT DU 22E ARRONDISSEMENT, Lot 0, Ilot 0**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
10/06/2022 reçus par Me KOUADIO-BHEGNIN KPAKIBO HERMANN ,
NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 05/07/2022, il a été constitué une
SOCIETE « KOLA INVESTMENT »**

**La société a pour objet, en République de Côte d'Ivoire, pour son compte ou pour
le compte de tiers, directement ou indirectement :**

- **Prise de participation;**
- **Assistance opérationnelle apportée aux entreprises et autres organisations
entreprises ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de
sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat
de parts ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation
ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance**

**Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles,
mobilières ou immobilières, directement ou par l'intermédiaire de tiers, pour elle
même ou pour le compte de tiers pouvant se rattacher directement ou
indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout autre objet similaire ou connexe**

**1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000)
F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

**Abidjan, Cocody, ANGRE SIPIM ADRESSE A 500 M DU
COMMISSARIAT DU 22E ARRONDISSEMENT, Lot 0, Ilot 0**

M AGOSSA INES ERIC SEDJRONOUDE (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2022-B17-00064 du 25/07/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°33274/GTCA/RC/2022 du 25/07/2022

